

Premier espace Pop-Up à Notre-Dame-du-Rosaire

Notre-Dame-du-Rosaire, le 19 mars 2025 – Aménagé dans la bâtisse municipale de Notre-Dame-du-Rosaire et inauguré le 19 mars dernier, ce premier espace pop-up se donne des allures de « café de quartier », favorisant les échanges et offrant à la population un lieu convivial où se retrouver. Visant avant tout la revitalisation de lieux vacants et encourageant également l’engagement communautaire, les espaces Pop-up de la MRC de Montmagny deviennent des endroits privilégiés pour lire, se divertir, interagir et bien plus encore.

Un café au service de la communauté

À Notre-Dame-du-Rosaire, le café de quartier répondait à divers besoins de la communauté en offrant un espace, palliant l’absence de restauration, propice aux rencontres et aux échanges, dans un cadre plus neutre et convivial que l’arrière du dépanneur du village. Ce café, dont la vocation est avant tout sociale plutôt que lucrative, offre un espace de rencontres sans exigence de rentabilité. Il répond aussi au besoin du dépanneur de récupérer certains espaces afin de relancer la production de plats préparés. Ce dernier sera d’ailleurs le principal fournisseur du café, y compris lors d’événements.

Découlant d’ateliers collaboratifs menés sur le territoire en 2024 par la MRC de Montmagny, les espaces pop-up sont ressortis comme étant une solution à la sous-utilisation d’espaces et des bâtiments vacants. Au de-là de cette problématique, les ateliers démontraient un manque criant de projets concertés et de lieux dédiés à la culture, à la lecture, au travail et aux échanges, ce que les espaces pop-up permettront de combler.

L’unicité des espaces pop-up

La poursuite de ces aménagements va bien au-delà de la représentation géographique, elle vise l’unicité de chacun de ces espaces afin qu’ils soient complémentaires et à vocation spécifique. Les prochains seront localisés dans quatre autres municipalités du centre du territoire de la MRC de Montmagny. L’objectif des espaces Pop-up est d’unir les forces de chacun, d’utiliser les espaces disponibles et de desservir tant la population des municipalités participantes qu’avoisinentes. Notons que ce projet est, en partie, financé via l’Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches (ESDC) Volet B.